

10 FÉVRIER 2015

AG/PAL/1324

# Comité des droits du peuple palestinien: après « l'échec collectif » de 2014, l'année 2015 peut être « une chance d'aborder des questions qui semblent insolubles », selon le Secrétaire général

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## COUVERTURE DES RÉUNIONS

« Il se peut que nous ayons plus de chance en 2015 d'aborder des questions qui semblent insolubles », a estimé le Secrétaire général, appuyé par l'Observateur permanent de l'État de Palestine. Le message de M. Ban Ki-moon a été lu par le numéro 2 de l'ONU, M. Jan Eliasson, qui a ouvert, ce matin, la session annuelle du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Dans son message, le Secrétaire général reconnaît qu'avec les Israéliens et les Palestiniens, la communauté internationale porte la responsabilité de ce qui a été « un échec collectif » à promouvoir une solution politique, en 2014. Cette année, l'observateur palestinien a dit espérer une résolution du Conseil de sécurité prévoyant un calendrier pour mettre un terme à l'occupation, une base de négociation avec des paramètres et un nouveau mécanisme de négociations.

2014, Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien, a été sombre pour les Palestiniens et les Israéliens, et pour tous ceux qui recherchent la paix, résume M. Ban Ki-moon, dans son message. Les pourparlers ont échoué et la violence s'est intensifiée. L'été dernier, les hostilités à Gaza ont coûté la vie à près de 2 200 Palestiniens et 72 Israéliens. « Aujourd'hui, Gaza reste un endroit de désolation soumis à un blocus », constate M. Ban. Une fois de plus, il demande aux donateurs d'honorer les engagements souscrits en octobre dernier, lors de la Conférence du Caire pour la reconstruction de Gaza.

La violence a également englouti la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et Israël. Les hostilités à et autour de Haram al-Charif/Mont du Temple ont atteint des niveaux alarmants, menaçant d'attiser les tensions religieuses dans la région et au-delà, déplore le Secrétaire général. « Je regrette que les parties aient depuis lors pris des mesures unilatérales qui ont aggravé la méfiance mutuelle et les ont éloignées de la perspective d'un règlement négocié », ajoute-t-il.

Avec les Israéliens et les Palestiniens, la communauté internationale porte la responsabilité de ce qui a été « un échec collectif » à promouvoir une solution politique, reconnaît le Secrétaire général qui considère que le système des Nations Unies dans son ensemble doit s'attacher à ranimer les négociations pour une solution à deux États. « Alors que toute la région est confrontée à la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent, résoudre ce conflit est de toute évidence nécessaire pour la paix et la sécurité internationales ». Avec le Quatuor et les autres parties prenantes, conclut le Secrétaire général, « il se peut que nous ayons plus de chance en 2015 d'aborder des questions qui semblent insolubles ».

« Les défis sont certes énormes mais avec l'engagement et la détermination de tous, nous atteindrons notre but ultime, à savoir l'édification d'un État palestinien souverain, viable et indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité, dans des frontières internationalement reconnues », a espéré M. Fodé Seck, du Sénégal, tout juste réélu Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

En 2015, a renchéri l'Observateur permanent de l'État de Palestine, M. Riyad Mansour, « nous pourrions collectivement parvenir à un accord, qui reflète la volonté de la communauté internationale, sur une résolution du Conseil de sécurité s'appuyant sur trois piliers: un calendrier pour mettre un terme à l'occupation, une base de négociation avec des paramètres et un nouveau mécanisme de négociations. « Nous n'avons pas réussi en 2014 à dégager la volonté politique pour aller de l'avant », a-t-il déploré à l'instar de MM. Ban et Seck. Or un effort collectif est nécessaire pour éviter de connaître une nouvelle escalade de la confrontation et une nouvelle guerre entre Israël et la Palestine, notamment sur la question de Jérusalem. « Notre détermination doit être à la hauteur de ce défi », a insisté l'observateur palestinien.

L'État de Palestine a adhéré au Statut de la Cour pénale internationale (CPI) pour amener Israël à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international et mettre un terme aux activités de peuplement, a expliqué M. Mansour. Il a également remercié la Suède qui a pris « la décision courageuse » de reconnaître l'État de Palestine. « Nous continuerons à coopérer avec le Comité et à travailler avec le camp de la paix », a assuré M. Mansour, afin que la solution des deux États se concrétise sur le terrain.

Ont été réélus aujourd'hui au Bureau du Comité Mme María Rubiales de Chamorro (Nicaragua) et MM. Zahir Tanin (Afghanistan), Rodolfo Reyes Rodríguez (Cuba), Desra Percaya (Indonésie), Christopher Grima (Malte) et Wilfried Emvula (Namibie).

Après avoir approuvé son programme de travail pour 2015, le Comité a pris note du rapport sur la Conférence internationale des gouvernements locaux et de la société civile à l'appui des droits des Palestiniens, qui s'est tenue à Séville les 2 et 3 décembre 2014.

Le Président du Comité a ensuite exposé les grandes lignes du Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, qui se tiendra au Caire, les 23 et 24 février 2015. Cet événement vise à recenser les besoins immédiats et à long terme dans la bande de Gaza en matière d'aide humanitaire et de développement, compte tenu notamment du manque d'eau et d'électricité. Le Séminaire s'attachera à examiner le rôle des organisations intergouvernementales, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, du secteur privé, ainsi que les questions relatives à la coordination de l'aide et les obstacles au relèvement et à la reconstruction de Gaza.

La prochaine réunion du Comité sera annoncée dans le *Journal des Nations Unies*.

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**